

Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges

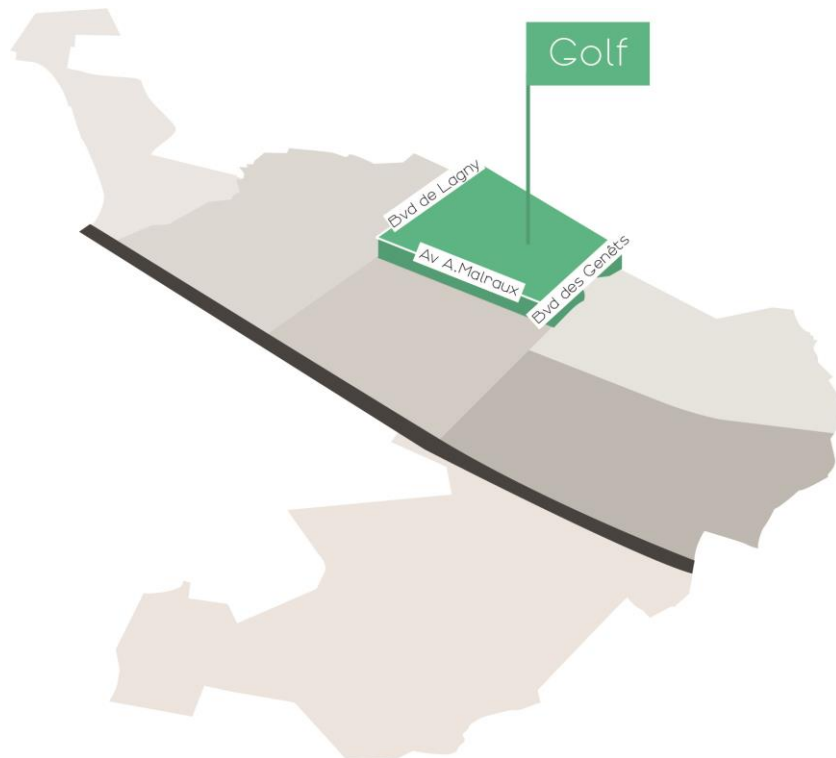
Réunion plénière du 8 décembre 2021

Étaient présents :

- Serge Sithisak – 1er Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Christine Aiguillon – Dominique Bijard – Alain Gaudard – Hélène Gaugue – Enrique Mast – Isabelle Perrin – René Sebaoun – Xavier Sillan – Jean-Marc Verleene (président du Comité de quartier du Golf du Clos Saint-Georges)

Étaient excusés :

- Membre : Christophe Lecarpentier – Dominique Roujas



Ordre du jour :

- 1- Fonctionnement des comités de quartiers et les attentes du comité de quartier du Golf Clos Saint-Georges**
- 2- Point sur les signalements relevés dans les marches exploratoires**
- 3- Constat sur les travaux de l'Avenue du Clos Saint-Georges**
 - Plan de communication et rappel retro planning
 - Suivi du chantier et scénarii possibles pour intégrer les mobilités douces dans le réaménagement de l'Avenue du Clos Saint-Georges
- 4- Premier constat du nouveau plan de circulation autour du pôle gare**
 - Retour terrain : avantages/inconvénients
 - Rappel des motifs qui ont justifiés ce nouveau plan de circulation
- 5- Bucolia – complément d'informations sur l'aménagement du site, l'organisation et la gestion des flux des véhicules dans le secteur (pendant et après les travaux)**
- 6- Quels sont les projets 2022 sur lesquels les comités de quartiers seront consultés en amont et quand ?**

1- Fonctionnement des comités de quartiers et les attentes du comité de quartier du Golf Clos Saint-Georges

En préambule le Président du Comité de quartier du Golf et du Clos Saint Georges rappelle que les membres se sont engagés sur une proposition de la Mairie dans le cadre du respect d'une charte.

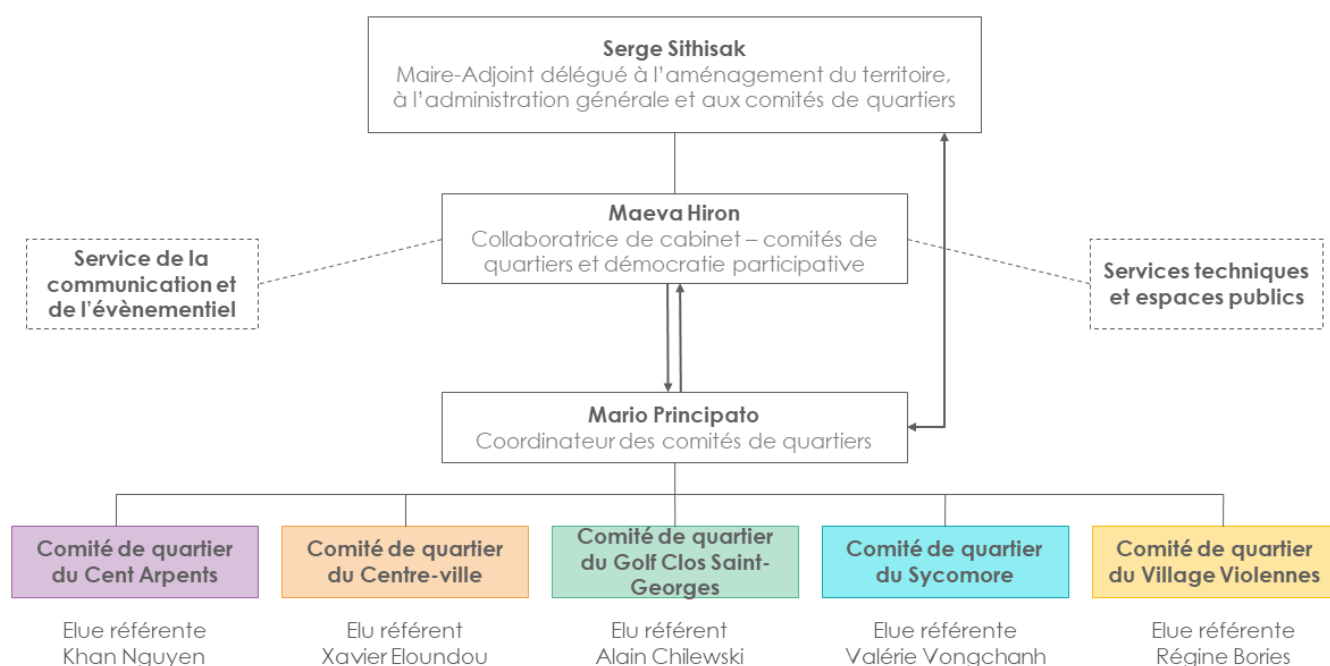
L'objectif de chacun est bien de s'inscrire comme citoyen non élu dans une relation au sein d'une démocratie participative.

Les membres souhaitent rappeler également qu'il ne faut surtout pas les considérer comme des opposants. Ce sont des bénévoles voulant consacrer du temps, pour être des intermédiaires constructifs entre le travail effectué

par l'équipe municipale et les résidents par quartier et dit de façon plus globale leur mission est d'aider l'équipe municipale à bien ou mieux gérer la ville.

Par ailleurs, lors de la réunion inter quartiers, si de reprendre et d'actualiser dans le détail les grands projets a été apprécié, les membres des comités de quartier n'ont pas compris la forme utilisée par Monsieur le Maire Yann Dubosc pour rappeler que Maeva Hiron dépendait du cabinet du Maire et que le fonctionnement des comités de quartier était dans la concertation et non dans la cogestion (ce qui était une évidence pour ses membres).

Les membres du comité de quartier demandent un éclaircissement sur le rôle de Maeva Hiron, le rôle exact du Coordinateur Mario Principato et la valeur des décisions prises lors de réunions avec Serge Sithisak pour comprendre la concertation souhaitée.



Les membres ont soumis le souhait d'être, le plus souvent possible, informés des projets bien en amont, permettant un échange donnant lieu à une consultation, en prenant en compte les différents acteurs du projet, les contraintes juridiques, budgétaires et techniques. C'est ce qui va être fait dès

qu'un projet pourra naître, une fois que celui-ci aura été présenté au Maire et qu'il sera validé, il sera ensuite présenté aux élus les d'un bureau municipal puis aux membres des comités de quartiers, permettant ainsi un échange et des remontés directs.

Cette action permettra aux membres de pouvoir par la suite informer les administrés.

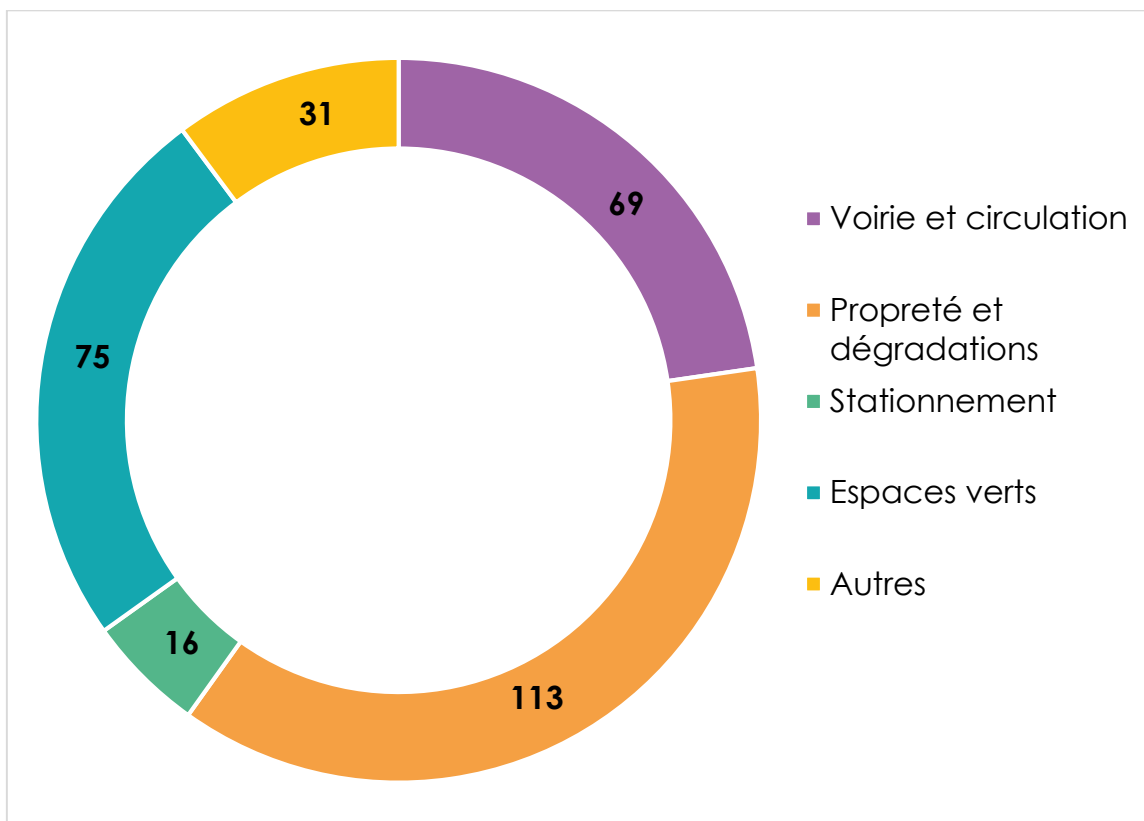
2- Point sur les signalements relevés dans les marches exploratoires

Total de signalements : 2 426

En cours : 268

Résolus : 2 158

Statistiques sur le quartier du Golf Clos Saint-Georges :



Données du 1/01/2021 au 03/12/2021

3- Constat sur les travaux de l'Avenue du Clos Saint-Georges

- Plan de communication :



BUSSY se transforme

TRAVAUX
 > RÉAMÉNAGEMENT ESPACES VERTS ET VOIRIE

OÙ
 > AVENUE DU CLOS-ST-GEORGES

QUAND
 > DE NOVEMBRE 2021 À DÉCEMBRE 2022

RÉALISÉ PAR
 > COLAS
 > SAMU

DONNEUR D'ORDRE
 > MAIRIE DE BUSSY-SAINT-GEORGES

MONTANT DE L'OPÉRATION
 1 115 000 €

INFOS RIVERAINS :
 01 87 94 24 24

NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX POUR LIMITER LA GÊNE OCCASSIONNÉE

RETROUVEZ LE DÉTAIL DES TRAVAUX SUR LE SITE DE LA VILLE

bussy
 www.bussy-saint-georges.fr



BUSSY se transforme

 **Yann DUBOSC,**
 Maire de Bussy-Saint-Georges

Madame, Monsieur

Suite au diagnostic en marchant du comité de votre quartier le 6 novembre et à la réunion publique organisée le mercredi 10 novembre dans la salle Maunice-Koehl au sujet du réaménagement de l'avenue du Clos-Saint-Georges, les travaux s'approprient à débiter par l'abattage des arbres malades.

L'étude phytosanitaire de l'Office National des Forêts réalisée coté été a en effet mis en avant l'état de dégradation avancé du patrimoine arboricole de l'avenue du Clos. Face à ce constat, la Municipalité a décidé d'agir, en concertation avec vous, pour y réaménager voirie et espaces verts. Au programme également, une refonte de l'éclairage public et la mise en place d'abribus, à plus long terme.

Ce vaste plan de réaménagement de votre avenue comprend le remplacement de l'ensemble des arbres malades et une refonte des trottoirs et d'une partie de la chaussée. Les dalles étant à de nombreux endroits dégradées par les racines des arbres, provoquant d'ailleurs de nombreuses chutes, elles seront remplacées par un béton vibré et coloré de qualité, qui accentuera le caractère résidentiel de l'avenue. La refonte de ces trottoirs va permettre en parallèle la création de plateformes d'abribus aux normes réglementaires. Les espaces verts sur les trottoirs seront aménagés avec des massifs de rosiers et buissons vigoureux pour apporter de la couleur et conserver le côté verdoyant de votre quartier, qui fait tout son charme.

La volonté de la Municipalité est claire : conserver le charme et la beauté de l'avenue du Clos avec de nouvelles essences d'arbres, tout en assurant la sécurité pour les riverains, les piétons et les habitations. 95 arbres seront replantés de janvier à mars prochain, avec de nouvelles essences et une distance de plantation beaucoup plus adaptée (espacement entre chaque arbre de 6 à 8 mètres).

Concernant l'éclairage, les nouveaux mâts seront dotés d'ampoules LED éclairant chaussée et trottoirs, qui s'allumeront par détection de présence des piétons au fur et à mesure de leurs déplacements. Sur la voirie, des abaissements d'intensité lumineuse se feront progressivement, jusqu'à 50% au cœur de la nuit.

Ces travaux de réaménagement de votre avenue représentent un investissement important pour notre collectivité : 965 000 € pour la partie voirie et 200 000€ pour la partie espaces verts. Une fois achevés, vous bénéficierez d'un cadre de vie et d'un environnement plus agréable, et la sécurité sera renforcée pour tous.

Bien à vous



bussy | f t i y | Infos : 01 87 77 77 77 - www.bussy-saint-georges.fr

- Panneaux d'information
- Distribution de tracts
- Information dans la newsletter
- Article dans le BussyMag
- Diffusion sur les réseaux sociaux en fonction de l'avancée des travaux

Les membres du comité de quartier auraient souhaité une concertation et une communication bien en amont pour respecter le fonctionnement avec les comités de quartier en général.

- Rappel retro planning :

Du 1er décembre 2021 au 7 janvier 2022 : Abattage des arbres malades sur toute la longueur jusqu'au Boulevard des Genêts

Il a été partagé que le démarrage des travaux s'est effectué dans les délais et sans aucune gêne pour les riverains.

Semaines 51 et 52 de 2021 : Renouvellement de l'éclairage public

A partir de mi-janvier 2022 : Préparation des sols/élimination des racines et plantation des arbres et rosiers

A partir de mars 2022 : Travaux d'aménagement des trottoirs et des stationnements

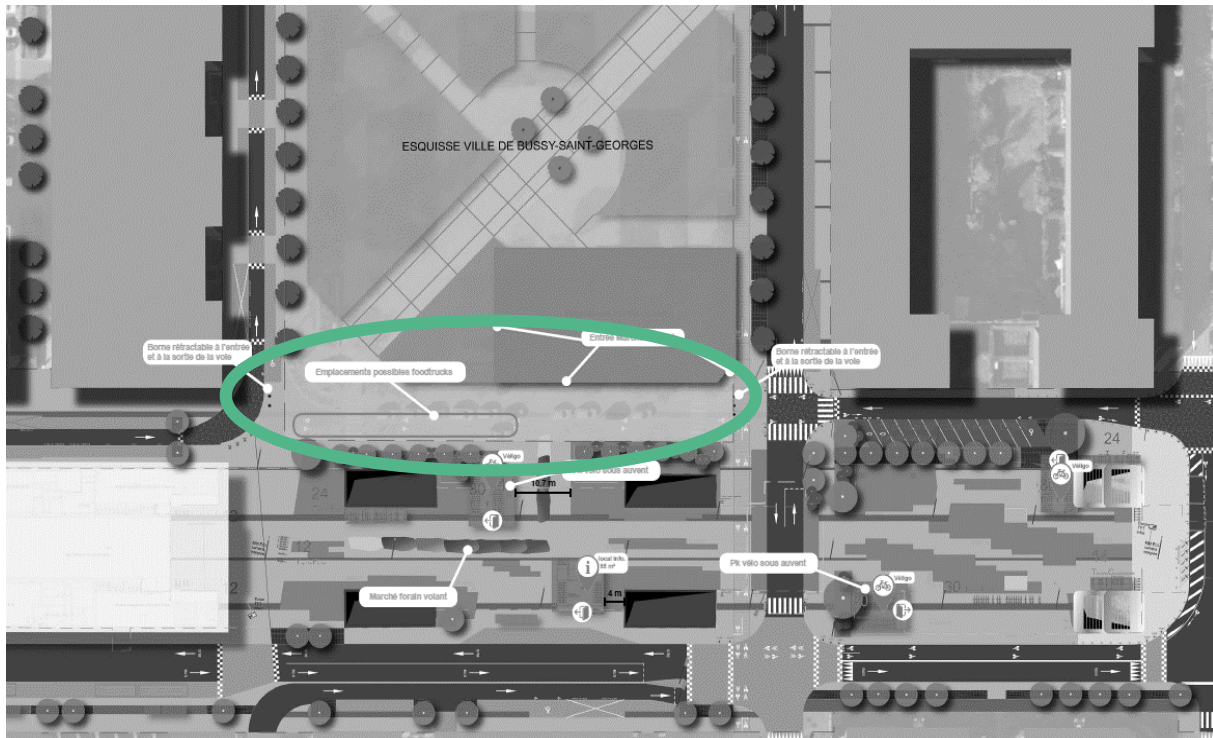
Fin 2022 : Aménagement des abribus

- Suivi du chantier et scénarii possibles pour intégrer les mobilités douces dans le réaménagement de l'Avenue du Clos Saint-Georges

Les membres du comité et le groupe de travail transverse sur les mobilités douces vont se réunir avec la municipalité pour discuter de ces différents scénarii et voir ce qu'il est possible de mettre en place.

Date prévue le 17 décembre

4- Premier constat du nouveau plan de circulation autour du pôle gare



La synchronisation des feux n'est pas encore faite, d'où les difficultés de circulation, une fois rétabli, la circulation sera beaucoup plus fluide.

Question : pourquoi la voie a-t-elle été fermée ?

Le tronçon qui a été fermé est prévu comme une voie piétonne dans l'aménagement final. Il a été fermé à ce moment-là pour permettre l'acheminement et la mise en place de la patinoire pour les fêtes de Noël.

Remarque : les membres du comité sont sceptiques sur ce nouveau sens de circulation et sur la gêne et les nuisances que cela engendre sur le stationnement et les commerçants compte tenu du manque de synchronisation des feux.

5- Bucolia – complément d'informations sur l'aménagement du site, l'organisation et la gestion des flux des véhicules dans le secteur (pendant et après les travaux)

La construction n'a pas débuté, nous ne sommes pas encore en phase de travaux, cependant, il est bien pris en compte le sens de circulation des engins de chantier et la nuisance que ceux-ci pourraient engendrer.

Il est demandé à ce qu'un vrai plan de circulation soit établi et surtout respecté pour ne pas que les rues pavillonnaires soient empruntées avec la préconisation de l'installation de panneaux de circulation pour les véhicules de chantier.

Il y aura en parallèle une réflexion sur l'aménagement de la voirie, les arbres ne seront pas touchés. La ville récupèrera de la taxe d'aménagement qui sera réinjectée dans l'aménagement de cette zone.

6- Quels sont les projets 2022 sur lesquels les comités de quartiers seront consultés en amont et quand ?

Les projets de la ville ont été présentés lors de la réunion inter quartier du 18 novembre. Les projets structurants sur lesquels les comités de quartiers seront consultés sont :

- Le plan des mobilités, notamment par le biais du groupe de travail transverse sur les mobilités douces
- L'aménagement du Boulevard de Lagny, notamment sur les essences des arbres – à noter qu'il ne s'agit pas d'un projet financé par la ville mais par EpaMarne
- L'aménagement de la Place du Clos
- Le projet sur l'ensemble du village
- L'aménagement du centre-ville – pôle gare, halles couvertes

En clôture de réunion le Président du comité de quartier, pour rester dans l'esprit des échanges, demande à Serge Sithisak s'il est possible d'organiser une réunion avec Maeva Hiron, Mario Principato et les 5 Présidents des comités de quartier afin de trouver un consensus de fonctionnement tant dans le partage des rôles que dans la communication au sein du groupe. Cette réunion a été demandée avant le rendez-vous des Présidents des comités de quartier avec Monsieur le Maire prévue le 5 janvier 2022

Date en attente.

Prochaine réunion plénière : Mercredi 2 février 2022